

POSTES, LECTURE, DROITS SYNDICAUX...

BLANQUER ATTAQUE L'ÉCOLE ET SUD

LE PANNEAU SYNDICAL SUD ÉDUCATION #052 ■ DÉBUT DÉCEMBRE 2017

Le conseil fédéral de SUD éducation dénonce l'attaque sans précédent aux libertés syndicales portée par le Ministre de l'éducation nationale

Sur la base de calomnies, le Ministre de l'éducation nationale mène une campagne inepte et a annoncé avoir porté plainte contre le syndicat départemental SUD éducation 93, qui organise un stage de formation syndicale ouvert à tous les personnels : « Au croisement des oppressions - Où en est-on de l'antiracisme à l'école ? ».

Le fonctionnement de la fédération des syndicats SUD éducation laisse entière l'autonomie de chaque syndicat, en particulier en matière de pratiques syndicales et de politique d'action, notamment sur le contenu des formations locales.

Les approches de l'antiracisme sont diverses et peuvent faire débat. Mais nous ne pouvons pas laisser dire que le stage organisé par SUD éducation 93 serait autre chose qu'un stage antiraciste visant à combattre les discriminations.

Les syndicats SUD éducation réunis en conseil fédéral ce jeudi 30 novembre dénoncent l'attaque sans précédent aux droits syndicaux et aux libertés syndicales portée par le Ministre de l'éducation nationale. Le conseil fédéral affirme sa solidarité avec les militant-e-s de SUD éducation 93 qui subissent des insultes, des menaces, et des attaques physiques contre des locaux syndicaux.

*Adopté au consensus
de tous les syndicats SUD éducation réunis en conseil fédéral*

Suppression massive de postes

Le gouvernement supprime 2580 postes aux concours du second degré, soit -20% en moyenne. Cette baisse drastique, jointe à la multiplication des missions, augmentera la charge de travail des enseignant-e-s et le nombre de collègues contractuel-le-s. Cette baisse s'inscrit de plus dans un contexte de hausse attendue du nombre d'élèves à la rentrée 2018... SUD éducation exige l'ouverture d'un nombre de postes aux concours permettant de subvenir aux besoins de l'enseignement public.

Blanquer et la lecture

Le ministre tire prétexte de la publication de l'enquête PIRLS pour relancer son offensive idéologique sur la lecture et contre la liberté pédagogique. Les réponses du ministre sont ineptes. Cette enquête évalue les capacités de compréhension, le ministre y répond par la dictée, la grammaire... et une réforme des programmes. Quand on sait que les programmes qu'ont suivi les élèves évalué-e-s sont ceux de 2008, que Blanquer a mis en oeuvre comme directeur de la Dgesc, on peut être inquiet-e-s pour l'école publique et pour les élèves. Voir aussi : <https://frama.link/cplecture>



**POUR VOUS TENIR
AU COURANT DES LUTTES,
DE L'ACTUALITÉ SYNDICALE :**
WWW.SUDEDUCATION.ORG